



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

148e Assemblée de l'UIP

Genève, 23-27 mars 2024

De Luanda au Sommet de l'avenir des Nations Unies : affronter les menaces stratégiques et existentielles au moyen de la sécurité commune et de l'état de droit

Dimanche 24 mars 2024, 13 h 00-14 h 30

Table ronde organisée en coopération avec le réseau Parlementaires pour la non-prolifération et le désarmement nucléaires (PNND) et le Conseil pour l'avenir du monde

Note d'orientation

Le 27 janvier 2024, l'organisation Bulletin of the Atomic Scientists a de nouveau réglé l'horloge de la fin du monde sur 90 secondes avant minuit pour souligner les menaces graves, sinon existentielles, que les conflits armés font peser sur l'humanité et la planète, le risque croissant de guerre nucléaire, la crise climatique et la généralisation de la désinformation.

Lors de sa 147^e Assemblée, tenue à Luanda (octobre 2023), l'UIP a adopté la Déclaration de Luanda, qui souligne que la "multiplication alarmante des conflits nationaux et internationaux et l'intensification de leurs effets mettent à mal les progrès réalisés en matière de développement". Par ailleurs, les parlementaires y réaffirment avec la plus grande fermeté qu'ils ont "foi dans les législations nationales et internationales", qu'ils considèrent "comme des outils essentiels de prévention et de règlement des conflits", tout comme ils considèrent "le dialogue et la diplomatie comme les seuls moyens de parvenir à une paix durable".

La sécurité commune et l'état de droit constituent des moyens de limiter et de résoudre les conflits internationaux, de consolider la paix et la justice, de protéger le climat et de mieux gérer l'émergence de nouvelles technologies. Le *Sommet de l'avenir* des Nations Unies, qui se tiendra en septembre 2024, et son processus préparatoire sont des occasions uniques de faire progresser la sécurité commune et l'état de droit à l'échelle mondiale en vue d'affronter et d'atténuer les menaces stratégiques et existentielles.

L'un des principaux mécanismes de sécurité commune dont la pertinence et le bien-fondé sont de plus en plus reconnus est la Cour internationale de Justice (CIJ). Les affaires que la CIJ examine actuellement portent notamment sur des génocides, les changements climatiques, des revendications territoriales, le terrorisme international, des différends internationaux sur l'eau (fleuves), des discriminations raciales/ethniques, des territoires occupés, des actes de torture ou encore un incident aérien. La plupart des décisions de la Cour ont toujours été acceptées et mises en œuvre par toutes les parties, ce qui dénote l'importance de cet organe pour faire progresser les solutions juridiques alternatives à la guerre.

Cette table ronde sera l'occasion de faire le point sur des propositions de paix et de sécurité ainsi que sur les mécanismes de gouvernance à l'examen en vue du *Sommet de l'avenir* des Nations Unies, notamment le rôle de la CIJ. Des initiatives parlementaires relatives à ces domaines seront également examinées.

F

#IPU148